



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E132883

VALABLE JUSQU'AU 20/12/2026

ÉDITÉ LE

23/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/09/2007

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 03/03/2026  
0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CHATEAUROUX 499488955

Siret : 499 488 955 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6105914

Assurance Responsabilité Travaux :  
ABEILLE IARD & SANTE 79538700

Assurance Responsabilité Civile :  
ABEILLE IARD & SANTE 79538700

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : COTARD DAVID

86 RUE DE SELLES  
LES LEVEES  
36210 CHABRIS

Téléphone : 02 54 41 25 91

Fax :

Portable : 06 74 81 76 40

Site Internet : <http://www.cotard-david.fr>

E-mail : [entreprise.cotard.david@orange.fr](mailto:entreprise.cotard.david@orange.fr)

Responsabilité légale :  
COTARD DAVID CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 20/03/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 21/12/2023         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 21/12/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.